

**Monsieur Michel SAPIN
Ministre des Finances
et des Comptes Publics
139 Rue de Bercy
75 572 Paris Cedex 12**

Monsieur le Ministre,

Notre Fédération a toujours considéré que le réseau des Médecins de Prévention des Ministères Économiques et Financiers, premier outil de prévention des risques professionnels, était un élément fondamental d'amélioration des conditions de travail des agents.

Malheureusement si de réels besoins existent, ils sont actuellement loin d'être satisfaits :
À ce jour :

- 14 départements sont dépourvus de Médecin de Prévention,
- 20 départements ont un temps médical insuffisant,
- les infirmières de l'Ile-de-France et des métropoles régionales qui partent en retraite ne sont jamais remplacées:
- courant 2016, la situation va encore se détériorer : 6 départements supplémentaires seront dépourvus de Médecins de Prévention ; 4 départements supplémentaires auront une couverture insuffisante en temps médical ; après la Bourgogne 2 régions supplémentaires vont perdre leur Médecin Coordinateur Régional (MPCR) ;
- les prévisions 2017 ne sont guère meilleures en termes de disparition de postes infirmiers, de départs de Médecins de Prévention ou MPCR...

Quant à leurs conditions de travail, beaucoup reste à faire. Depuis longtemps, les Médecins de Prévention demandent que soit appliquées les conditions d'exercice figurant dans leur lettre de mission : un véritable secrétariat médical sur place ou une infirmière, l'exercice isolé sur le terrain étant à l'opposé de la pluridisciplinarité voulue par le législateur.

Fait particulièrement alarmant, outre les départs en retraite, on assiste aux départs, de plus en plus nombreux de Médecins de Prévention exerçant depuis plusieurs années aux MEF, devant parfois l'âge de la retraite.

Mais, plus préoccupant encore, de jeunes Médecins qui y exercent depuis peu de temps, quittent ou vont quitter nos Ministères Économiques et Financiers.

C'est l'expression d'un véritable découragement face à de mauvaises conditions d'exercice : d'un côté, une demande croissante et multiple d'interventions, de l'autre, des moyens humains et environnementaux notoirement insuffisants.

Cette situation est aggravée par la suppression de postes d'assistantes de délégation qui pouvaient apporter une aide ponctuelle.

Face à cette situation particulièrement préoccupante, la Fédération des Finances FO tire le signal d'alarme ! Il est plus que jamais urgent et nécessaire que des mesures soient prises pour renforcer le réseau de nos Médecins de Prévention et pour éviter que nombre d'entre eux partent exercer ailleurs.

C'est le sens de nos interventions répétées en CHSCT-M, CHSCT-AC et en groupes de travail de la CCP des Médecins de Prévention.

Encore faudrait-il pour atteindre cet objectif, que nos Ministères soient suffisamment attractifs pour attirer les Médecins de Prévention dont nous avons besoin et aussi pour conserver ceux qui exercent dans notre Ministère.

Le projet de plan ministériel Santé Sécurité et Conditions de Travail qui sera présenté au Comité Technique Ministériel du 6 avril ne répond pas à cette urgence.

Dans l'intérêt des agents qui exercent leurs missions dans des conditions de plus en plus difficiles en ces périodes de restructurations générant de plus en plus de souffrance au travail, pour la Fédération des Finances FO, il est de la plus haute importance de trouver rapidement une solution permettant de maintenir et d'améliorer le réseau de la Médecine de Prévention de nos Ministères et d'envisager d'accueillir des Médecins-collaborateurs, afin de tenter d'assurer une relève, dans un contexte démographique tendu en Médecine du Travail

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Grasset', with a long horizontal flourish extending to the right.

Philippe Grasset